



## Communiqué de Presse

Mercredi 21 mars 2012

## Fertilisation azotée et directive Nitrate

La France préfère l'approche agronomique pour le calcul prévisionnel de la dose d'azote parce qu'elle s'adapte à la grande variabilité des conditions locales de sols, de cultures et de climat. Les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie ont référencé la méthode COMIFER du bilan prévisionnel d'azote pour répondre à l'obligation « d'équilibre de la fertilisation » de la directive Nitrate et les référentiels nécessaires pour le calcul devront être régionalisés.

Le COMIFER et le RMT Fertilisation & Environnement avec le soutien des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie ont réuni le 15 mars à Paris deux cent experts des Groupes Régionaux d'Expertise Nitrate. Ces groupes récemment crées par un décret d'octobre 2011 ont pour premier objectif de produire les référentiels nécessaires au calcul à réaliser sur toutes cultures par les agriculteurs situés en zone vulnérable.

Le COMIFER et les experts nationaux au sein du RMT Fertilisation & Environnement s'engagent à produire les référentiels nationaux et les fiches par culture qui complètent la méthode téléchargeable sur <a href="https://www.comifer.asso.fr">www.comifer.asso.fr</a>. Le COMIFER vient de signer une convention avec le ministère en charge de l'agriculture pour accompagner le travail technique des groupes régionaux d'expertise nitrate (GREN) et pour favoriser la cohérence des approches régionales avec les principes de la méthode.

Contact: Tassadit MOUCER (secretariat-comifer@anpea.fr).



COMIFER: COMIté français d'étude et de développement de la FErtilisation Raisonnée

Créé en 1980, le COMIFER est une association sans but lucratif, régie par la loi de Juillet 1901.

Il est un pôle de rencontre et de dialogue pour toutes personnes ou organisations concernées par les sciences et techniques intéressant la fertilisation raisonnée.

Pour en savoir plus : www.comifer.asso.fr

RMT: Réseau Mixte Technologique

Créé en 2007, son objectif est d'organiser et de mettre en réseau les ressources humaines et matérielles détenues par des organismes de recherche, de développement et de formation pour constituer des groupements de compétence visibles, reconnus et mobilisables par les organisations professionnelles et économiques comme par les pouvoirs publics.

Pour en savoir plus : www.rmt-fertilisationetenvironnement.org